

LA COMMUNE DE THÔNES
PROPOSE UN CONTRAT D'OCCUPATION PRECAIRE POUR
LE CHALET DES POUTASSETS

Situé sur le Plateau de Beauregard

La Commune de Thônes est propriétaire du Chalet des Poutassets situé sur le Plateau de Beauregard.

De par sa situation, ce chalet d'alpage n'est pas destiné à être habité à l'année.

Toutefois, afin de conserver en bon état ce patrimoine communal et d'assurer un gardiennage, la commune propose sa mise à disposition ceci moyennant une redevance et une prise en charge par le futur occupant de l'entretien courant du bâtiment et des espaces extérieurs.

Il veillera aussi à l'accueil des entreprises en charge des travaux sur le chalet.

Il devra occuper les lieux en acceptant que le chalet soit utilisé occasionnellement par des associations autorisées par la Mairie pour l'organisation de manifestations.

La convention sera consentie pour une année

Toute candidature devra faire état de la motivation du futur occupant et d'une proposition de montant de redevance.

Les propositions doivent parvenir au secrétariat de la mairie avant le 15 avril 2025

**Pour tout renseignement d'ordre technique :
s'adresser au **Services techniques de la mairie** au 04-50-02-96-02**